

Solidarité

Face à l'épidémie, la Ville prend des mesures et vous informe pour que nous demeurions solidaires, unis et fédérés. C'est ensemble que nous surmonterons cette crise.

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Pendant le confinement, le standard de la mairie reste ouvert du lundi au vendredi (9h-12h30 et 14h-17h30) et le samedi de 9h à 12h30 : 02 51 59 97 00. Vous pouvez également écrire à cette adresse : mairie@mairie-saintjeandemonts.fr En cas d'urgence : la Police Municipale 02 51 59 97 09. Samedi et dimanche 9h-12h30 / 14h-17h30.

CENTRE D'ACTIONS SOCIALE PASSERELLES

Préparation de commandes, accueil des personnes, réponses aux besoins alimentaires : les agents communaux du Centre d'Actions Sociales Passerelles travaillent au plus près des Montois et de l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts pour les soutenir dans ces moments difficiles. Contactez le 02 51 59 97 22 pour prendre RDV.

PARTENARIAT AVEC L'UNITÉ MOBILE DE PREMIERS SECOURS 85

Un partenariat a été signé entre l'Unité Mobile de Premiers Secours 85 et la Ville de Saint-Jean-de-Monts afin de venir en aide aux personnes isolées et fragiles.

- Organisation de maraudes sociales (à pied et en véhicule),
- livraison de courses pour les personnes à la santé fragile,
- visites suite à la demande de proches n'arrivant pas à joindre les personnes.
- L'UMPS ne pénètre pas dans les

habitations et ne remplace pas le 15 en cas de maladie.

L'UMPS répond à vos questions à ce numéro : 06 68 17 03 62 ; 24h/24 ; 7/7.

La Ville remercie chaleureusement les membres de cette association pour avoir proposé ce service qui vient utilement compléter l'action municipale.

VOISINS SOLIDAIRES

La solidarité est l'affaire de tous, chaque jour. Chacun, à son échelle, peut veiller un peu sur ses proches et aussi sur ses voisins. Promener le chien, déposer des courses, aller à la pharmacie, etc. : entraïdons-nous ! Afin d'inciter à une plus grande solidarité de voisinage face à la pandémie de Coronavirus, la Ville de Saint-Jean-de-Monts a souscrit au programme gratuit « Voisins Solidaires ». Ce dispositif, simple, a été élaboré en partenariat avec Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, AG2R LA MONDIALE et l'association Voisins Solidaires. Il vise à mettre les voisins en relation entre eux. Créer du lien pour être plus à l'écoute, plus unis, plus forts.

Retrouvez ainsi :

- une affiche d'explication du principe à vos voisins pour sensibiliser le plus grand nombre au lancement de cette initiative, expliquer le dispositif, informer ses voisins et les inviter à s'organiser ;
- le panneau des services et

des besoins pour échanger des informations, services et conseils ;

- l'annuaire des Voisins pour répertorier les coordonnées de chacun afin de communiquer facilement en cas de besoin.

À afficher en bas de votre immeuble, à l'entrée de votre lotissement, sur votre page Facebook, partout où il sera vu par vos voisins. Ensemble, solidaires !

ESPACE D'ENGAGEMENT OUVERT A TOUS

Face à l'épidémie de Covid-19 le Gouvernement appelle à la mobilisation générale des solidarités, en ouvrant une réserve civique.

4 missions vitales sont proposées :

- Aide alimentaire et d'urgence.
- Garde exceptionnelle d'enfants.
- Lien avec les personnes fragiles isolées.
- Solidarité de proximité.

Cet espace d'engagement est ouvert à tous. Que l'on soit bénévole dans l'âme, habitué depuis toujours des missions associatives ou que l'on ait à cœur, pour la première fois, de donner un peu de temps et d'énergie. Parce que cette guerre sanitaire est sans précédent, parce qu'elle nous concerne toutes et tous et parce que nous voulons la gagner. #jeveuxaider

Toutes les informations sur : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

HANDICAP ET COVID 19

Une attestation en Facile À



C'est ensemble que nous surmontrons cette crise.

Lire et à Comprendre (FALC) officielle est maintenant disponible pour toutes celles et ceux pour qui la compréhension des écrits constitue un handicap. www.unapei.org

Cap'Handéo a créé un espace d'informations numériques (www.handeo.fr) relatives au COVID 19 à destination des aides à domicile, des personnes handicapées, des personnes âgées et des proches aidants.

Le Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées a mis à disposition des conseils et ressources pour accompagner les personnes autistes dans un quotidien confiné : www.handicap.gouv.fr

SOS FEMMES VENDÉE

Dans la situation d'épidémie actuelle, l'association SOS Femmes Vendée maintient les activités suivantes :

- **écoute téléphonique** : Maintien de l'écoute téléphonique 21h/24h et 7j/ 7 (9h/6h en semaine et de midi à 6h le lendemain matin pour le dimanche)

- **CHRS Collectif** : Maintien de l'hébergement pour les familles installées sur la structure d'hébergement collective d'urgence avant le 16 mars 2020. Le CHRS n'accueille plus de nouvelles familles.

- **Mise en sécurité** : Concernant les demandes de mise à l'abri en urgence pour des faits graves et avérés de violences physiques uniquement, un hôtel est proposé au plus près du lieu d'habitation si la femme ne peut pas se déplacer. Un accompagnement par courriel et téléphone est réalisé.

- **Permanence extérieure** : Plus aucun déplacement extérieur, des entretiens téléphoniques sont proposés.

02 51 47 77 59

accueilfemmes@wanadoo.fr

www.sosfemmesvendee.fr

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Écoute et soutien par des psychologues de l'hôpital pour les habitants du nord-ouest Vendéen depuis le vendredi 27 mars. Appelez le 02 40 78 44 01.

Le virus COVID-19 a bouleversé

nos habitudes, nos repères et notre manière de vivre.

L'inquiétude pour soi, pour les proches, les nouvelles mesures, les interdits et le confinement peuvent mettre en difficulté :

- stress dû au manque de lien social : peu de contact avec la famille et les amis
- ennui, sentiment de vide, d'inutilité
- conflits intra-familiaux : violences conjugales, violence intergénérationnelle
- addiction, consommation d'alcool
- angoisse liées aux difficultés financières, peur de perdre son travail
- idées noires

De 7h à 22h, 7 jours sur 7, vous pouvez en parler à un psychologue au 0240784401

CENTRE D'AIDE POUR LES DEMARCHES EN LIGNE ESSENTIELLES

Des réponses en ligne sur <https://solidarite-numerique.fr/> ou par téléphone au 01 70 772 372 pour vous aider dans vos démarches.